

POLITIQUE D'OCTROI DE BOURSES D'ÉTUDES ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Préambule

La Fondation des amis de Notre-Dame de Sion (FANDS) s'engage à offrir un montant total de 67 000 \$ pour l'année 2020-2021 aux familles qui répondent aux critères de la présente politique.

Une entente de paiement est proposée aux parents en premier lieu.

Une bourse ou une aide financière peut être octroyée de manière à couvrir en partie ou en totalité les frais soumis par la demande.

La bourse ou l'aide financière est accordée annuellement après l'étude du dossier complet par un comité composé de deux représentants de l'École bilingue Notre-Dame de Sion (EBNDS) autre que la direction de l'école. Les membres du comité s'engagent formellement à assurer la confidentialité des demandes et à rendre cette expérience positive et enrichissante pour les enfants et les parents.

L'acceptation de la demande d'aide financière ou de bourse pour l'année 2020-2021 n'engage pas FANDS pour les années ultérieures.

Deux catégories de demandes sont à considérer et les critères d'admission pour chacune d'elles sont nommés ci-dessous :

A- Critères d'admission au programme de bourses d'études pour couvrir en partie ou en totalité les frais de scolarité :

1. Le parent doit assumer les frais relatifs à l'étude de son dossier (estimés à 150 \$);
2. Le parent doit remplir le document "**Apple Financial**" (qui tient compte du revenu familial, de la localisation de la maison, des relevés d'emploi, etc.) et qui permet la production d'un rapport quant à la situation financière réelle de la famille;
3. Le parent doit remplir un questionnaire (voir annexe 1);
4. Les résultats et les efforts académiques de l'élève sont considérés;
5. Une entrevue avec les parents et l'enfant peut être nécessaire afin de valider la cohérence entre les valeurs familiales et celles de la Mission de Sion;
6. L'implication des parents dans la vie scolaire de l'enfant (rencontres, devoirs, activités de l'école, etc.) est considérée.

B - Critères d'admission pour une aide financière ponctuelle durant l'année scolaire :

Exemples : voyages, service de garde après l'école, activités parascolaires, frais d'analyse du dossier via Apple Financial, etc.

1. Le parent doit remplir un questionnaire (voir annexe 1);
2. Les résultats académiques et les efforts académiques de l'élève sont considérés;
3. Une entrevue avec les parents et l'enfant peut être nécessaire afin de valider la cohérence entre les valeurs familiales et celles de la Mission de Sion;
4. L'implication des parents dans la vie scolaire de l'enfant (rencontres, devoirs, activités de l'école, etc.) est considérée.

Dans le cas où un parent souhaite que la décision du comité soit révisée, il doit s'adresser par écrit à la direction de l'école.

SCHOLARSHIP POLICY SCHOOL YEAR 2020-2021

Preamble

The Fondation des amis de Notre-Dame de Sion (FANDS) is committed to offering a total amount of \$67,000 for the year 2020-2021 to families who meet the criteria of this policy.

A payment agreement is proposed to the parents first.

A bursary or financial assistance may be granted to cover all or part of the fees submitted with the application.

The bursary or financial assistance is granted annually after a committee composed of two representatives of École bilingue Notre-Dame de Sion (EBNDS), other than the school administration, has studied the complete file. The committee members are formally committed to ensuring the confidentiality of applications and to making this experience positive and enriching for children and parents.

Acceptance of an application for financial assistance or a bursary for the year 2020-2021 does not commit FANDS for subsequent years.

There are two categories of applications to be considered and the admission criteria for each are listed below:

A- Criteria for admission to the scholarship program to cover part or all of the tuition fees :

1. The parent must assume the costs related to the study of his file (estimated at \$150);
2. The parent must complete the "Apple Financial" document (which takes into account the family income, location of the house, employment records, etc.) and allows for the production of a report on the family's actual financial situation;
3. The parent must complete a questionnaire (see Appendix 1);
4. The student's academic results and efforts are considered;
5. An interview with the parents and the child may be necessary in order to validate the coherence between the family values and those of the Mission of Sion;
6. Parental involvement in the child's school life (meetings, homework, school activities, etc.) is considered.

B - Admission criteria for punctual financial aid during the school year:

Examples: travel, after-school daycare, extracurricular activities, fees for file analysis via Apple Financial, etc.

1. The parent must complete a questionnaire (see Appendix 1);
2. The student's academic results and efforts are considered;

3. An interview with the parents and the child may be necessary in order to validate the coherence between the family values and those of the Mission of Sion;
4. Parental involvement in the child's school life (meetings, homework, school activities, etc.) is considered.

If a parent wishes to have the committee's decision reviewed, he or she must write to the school's principal.